BULLETIN INTERIEUR

Parti Socialiste

12, Cité Malesherbes - PARIS (9e)

MARS 1971 | N° 21

Jacques ENOCK - Directeur de publication | André LE FLOCH - Gérant

SOMMAIRE

A) ORGANISMES CENTRAUX

I. COMITE DIRECTEUR
II. BUREAU

B) LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

1) Commission Economique
2) Santé Sécurité Sociale
3) Promotion féminine

C) ACTIVITES DU SECRETARIAT - FORMATION ET ELABORATION POLITIQUE

D) LES DEPLACEMENTS D'Alain SAVARY

E) COMMUNIQUES

F) COMITE NATIONAL POUR LA COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA COMMUNE.

G) LA VIE DU PARTI

H) COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS ASSOCIEES

1) l'O.U.R.S.
2) le C.E.D.E.P.

... DERNIERE MINUTE ...

Coll. Fondation Jean-Jaurès

A) LES ORGANISMES CENTRAUX

I _ Le Comité Directeur

REUNION DU 9 JANVIER 1971 /

1.- GROUPEMENTS EXTERIEURS AU PARTI

Le Comité Directeur rappelle que l'appartenance à des groupements extérieurs au Parti ne peut être tolérée dès lors que ceux-ci s'octroient une compétence politique générale qui tend à en faire les concurrents de notre organisation et de ses options démocratiquement élaborées.

Le Comité Directeur donne mandat au Bureau d'intervenir si des membres du Parti figuraient sur une liste électorale du Mouvements des Réformateurs.

2.- ELECTIONS MUNICIPALES

Le Comité Directeur mandate le Secrétariat National pour s'informer de la situation à BASTIA (Corse) et à HIRSON (Aisne).

Le Bureau se saisira dans sa prochaine réunion de la situation à ROUEN (Seine-Maritime).

3.- COMMUNIQUE A LA SUITE DES INTEMPERIES DANS LA VALLEE DU RHONE

Le Comité Directeur adresse à Maurice PIC (Maire de Montélimar, Président du Conseil Général de la Drôme) les félicitations du Parti et adopte à l'unanimité le texte page 17.

4.- CONSEIL NATIONAL

Plan des travaux:

SAMEDI 30	: 16 H 30 à 20 H	: séance plénière
	21 H 30	: Comité Directeur
Dimanche 31	: 9 H 30 - 13 H	: suite des travaux (*)
	15 H	: vote

(*) Le Conseil National déterminera le samedi soir les modalités de ses travaux du dimanche matin.

-:-

REUNION DU 30 JANVIER 1971 /

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité moins 3 abstentions les conclusions des travaux de la "Délégation Nationale pour l'Union des Socialistes."

Le Parti sera exceptionnellement représenté au Congrès d'Unité sur la base de 2 délégués par Fédération et, au-dessus de ce plancher, proportionnellement au nombre d'adhérents de chaque Fédération. (Adopté par 22 voix pour et 17 abstentions).

-:-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

REUNION DU 6 FEVRIER 1971 /

0.- ETAT DU PARTI

A la veille de la session parlementaire se tiendra une réunion commune du groupe parlementaire et du Comité Directeur, consacrée à l'étude des rapports des deux organismes.

1.- ELECTIONS MUNICIPALES

1.1. Le Comité Directeur confirme sa décision du 7 novembre 1970. Pour des motifs politiques, Georges DARDEL ne doit pas reprendre d'activité à PUTEAUX.

1.2. Le Comité Directeur mandate le Bureau pour suivre la situation à NICE et à ROUEN.

-:-

REUNION DU 27 FEVRIER 1971 /

0.- Le COMITE DIRECTEUR

0.1. approuve la dissolution de la section du BOUSCAT (Gironde) mandate le secrétariat pour demander des explications à André LABARRERE sur les conditions de la constitution de sa liste à PAU.

0.2. délègue ses pouvoirs au Bureau pour appliquer l'article 78, 2ème alinéas, des statuts à l'égard des membres exclus de la section de Grenoble. (Alain SAVARY fera une déclaration au Dauphiné Libéré).

0.3. saisit le Bureau des situations:

- d'ALES (Gard)
- de NANCY (Meurthe-&-Moselle)
- de NICE (Alpes-Maritimes)
- des quelques cas d'indiscipline caractérisée.

0.4. n'approuve pas et n'enterine pas les conditions de désignation des candidats dans la Fédération de Paris (Ce texte présenté par le Premier Secrétaire a obtenu 19 voix - le texte présenté par Gérard JAQUET, "Le Comité Directeur, dans un souci d'apaisement, accepte et enterine les désignations des candidats dans la Fédération de Paris, mais considère qu'il ne s'agit pas d'un précédent", a recueilli 5 voix. Il y a eu 2 abstentions).

Au lendemain des Elections Municipales, un groupe de travail sera chargé d'étudier le fonctionnement de la Fédération de Paris (Ce texte a été adopté par 16 voix pour, 11 voix contre).

1.- Pour l'ensemble des Fédérations, un groupe de travail sera chargé d'étudier la conformité des Statuts Fédéraux et des Statuts Nationaux (décision unanime).

2.- Le BUREAU se réunira le 15 mars à 18 heures. Le Parti tiendra une journée Nationale d'Information le 9 mai.

-:-

II _ Le Bureau

/REUNION DU 8 JANVIER 1971

Le BUREAU propose au Comité Directeur:

1.- de reporter après la publication du rapport de la Délégation Nationale pour l'Unio des Socialistes la décision concernant la participation de membres du Parti à des organisations non associées au Parti.

2.- de mandater le Secrétariat National pour faire constater à la Fédération de Paris l'incompatibilité entre ses Statuts et les Statuts nationaux, quant à la désignation de candidats pour les élections municipales (Art.18 alinéas 1 et 2 des Statuts nationaux.)

3.- de mandater le Secrétariat National pour s'informer de la situation en vue des élections municipales à BASTIA (Corse) et à HIRSON (Aisne)

4.- d'adopter le plan suivant des travaux du Conseil National:

Samedi 30	16h30 à 20 heures	- séance plénière
	21h30	- Comité Directeur
Dimanche 31	9h30 à 16 heures	- suite des travaux (*)
	15 heures	- votes

(*) Le Conseil National déterminera le samedi soir les modalités de ses travaux du dimanche matin.

-:-

/ REUNION DU 13 JANVIER 1971

Le successeur d'André CHANDERNAGOR doit être, s'il l'accepte, retenu dans la liste dite de garantie du Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

-:-

/ REUNION DU 20 JANVIER 1971

1.- ELECTIONS MUNICIPALES

Le principe d'une triple réponse au Parti Communiste est retenu :
- éditorial du Bulletin Socialiste;
- discours d'Alain SAVARY samedi 23 janvier à AUDINCOURT;
- déclaration d'Alain SAVARY à la deuxième chaîne de Télévision.

2.- U. N. E. F.

A la demande des Etudiants socialistes, et sur rapport de Patrick DEBONO Premier Secrétaire des E.S., le Bureau a étudié la situation de l'U.N.E.F. Il estime qu'en cas où les diverses tendances de l'U.N.E.F. ne parviendraient pas à s'entendre sur la tenue d'un Congrès unique, les Etudiants socialistes devraient s'abstenir de se rendre à l'un quelconque des Congrès.

-:-

/ REUNION DU 3 FEVRIER 1971

0.- QUESTIONS MUNICIPALES

01.- La section de Nimes est dissoute. Elle sera reconstituée le 5 février en présence d'Ernest CAZELLES.

02.- Le Bureau demande à la section de Montluçon d'observer les conditions suivantes pour la participation à la liste présentée par Jean NEGRE :

- majorité absolue de membres du Parti;

../

- assurance que Jean NEGRE n'entretient aucun rapport avec le P.D.S.;
- reprise du Conseil Général par une majorité de gauche.

03.- Le Bureau propose au Comité Directeur que:la Commission d'instruction,Robert PONTILLON, Premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine, Robert VERDIER, membre du Secrétariat National, entendent Georges DARDEL sur son comportement politique récent. Sur rapport de ses membres, le C.D. se prononcera sur la candidature de Georges DARDEL à Puteaux.

04.- Le Secrétariat du Parti informera la section de Nancy que sa position n'entre pas dans le cadre des décisions de Bondy et qu'un désaveu pourra intervenir pendant la campagne s'il s'avère qu'elle persiste dans son orientation.

I.- QUESTIONS DIVERSES

1.1.- Le Bureau publie au nom du Parti deux communiqués sur le Tchad et le Sud-Est Asiatique;

1.2.- Un membre du Bureau représentera le Parti au meeting du Comité Speller à la Mutualité, le 12 février;

1.3.- Alain SAVARY fera une déclaration à l'issue de la réunion du Bureau pour répondre aux propos tenus par J.J.SERVAN-SCHREIBER ce 3 février.

-:-

/ REUNION DU 10 FEVRIER 1971

0. ELECTIONS MUNICIPALES

01.- Le Secrétariat demandera des informations complémentaires à la section de Nice;

02.- Le Bureau demande à la section de HOUILLES (95)de réviser la composition de la liste à laquelle elle participe. Faute de cette révision, la section sera dissoute.

03.- Une circulaire sera adressée aux secrétaires de sections pour recommander de n'inviter que des orateurs locaux aux meetings communs avec le P.C.F. Si des orateurs nationaux étaient invités, le C.D. délèguerait l'un de ses membres, après avis du Secrétariat National.

1.- Le bilan de la confrontation du Plan d'Action Socialiste et du Contrat Socialiste sera soumis au prochain Comité Directeur.

-:-

/ REUNION DU 17 FEVRIER 1971

0.- ETUDIANTS ET JEUNESSES SOCIALISTES

00.- Les Etudiants socialistes sont autorisés à tenir un Conseil National à Paris le 27 février;

01.- Le Bureau National du Parti rencontrera le Bureau des J.S. vendredi 26 février.

1.- AFFAIRE GUIOT

Le Bureau publie un communiqué au nom du Parti.

2.- SUD-EST ASIATIQUE

A la suite d'une invitation du Mouvement de la Paix, le Secrétariat National répondra négativement: il adressera au Mouvement une lettre exposant nos motifs ainsi que le communiqué du Parti publié le 12.2.71. Une circulaire sera adressée aux fédérations rappelant la position du Parti sur la guerre du Sud-Est Asiatique.

3.- ELECTIONS MUNICIPALES

Le Bureau confirme la dissolution des sections de HOUILLES (Yvelines) et BISCHHEIM (Bas-Rhin).

-:-

B) LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

xxx

1_Commission Economique

GROUPE I - ECONOMIE COLLECTIVE

Réunion du 14 janvier 71

Le Groupe I a mis au point la rédaction définitive du rapport sur la Réforme des Entreprises publiques, en tenant compte des observations qui avaient été présentées par divers camarades au cours de la réunion plénière de la Commission qui s'était tenue le 12 décembre dernier.

Ce texte sera prochainement examiné par le Comité Directeur.

-:-

GROUPE IV - LE PLAN

Réunion du 16 décembre 69

Le Groupe IV a entendu son Responsable exposer la "philosophie" socialiste du Plan.

Le Plan doit être un projet volontariste et normatif qui requiert des moyens d'action adequats.

Un rapporteur a ensuite fait un exposé en deux parties:

- Planification, cohérence, socialisme;
- Conséquences par rapport à l'organisation des différentes fonctions de la planification.

-:-

GROUPE VI - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET REGIONALISATION.

Réunion du 12 janvier 71

Le Groupe a examiné un premier rapport sur la régionalisation. Après avoir analysé des objectifs sociaux, culturels, économiques et politiques, il a étudié l'établissement d'une hiérarchie urbaine allant de la capitale régionale à la commune.

-:-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

2_Santé Sécurité Sociale

Le résumé des propositions du Groupe pour sauge-garder et, dans la mesure du possible améliorer, les régimes sociaux a paru dans le numéro de décembre de la "Documentation Socialiste".

D'autre part, le groupe a apporté sa contribution au programme à moyen terme actuellement préparé par le Parti.

Enfin il a décidé d'entreprendre une vaste étude sur la réforme hospitalière. Cette étude s'étendra sur plusieurs mois. Elle a commencé par un échange de vues sur la finalité et les fonctions de l'hôpital.

Seront ensuite examinés le statut des établisse-ments, les principes et les modalités de leur gestion, le financement de leurs dépenses courantes et de leurs investissements, les liens entre le secteur hospitalier et la médecine libérale et le statut du personnel.

Albert GAZIER

Coll. Fondation Jean-Jaurès

3 _ Promotion Féminine

xx

A LA VEILLE DES ELECTIONS MUNICIPALES FRANCAISES, LES FEMMES SUISSES VEULENT EGALEMENT VOTER.

Pour l'égalité politique des femmes en Suisse

En Suisse, le Parlement ne peut pas sur le plan fédéral ou cantonal, décider valablement des modifications de la Constitution et des lois. Qu'il s'agisse de modifier la Constitution ou éventuellement d'élaborer de nouvelles lois, la décision du Parlement doit obligatoirement être soumise préalablement à une vocation populaire.

Selon la législation actuelle, l'égalité politique des femmes ne peut être instaurée, dans le cadre de la Confédération ou dans celui des 22 cantons (dont 3 divisés) que par une votation masculine des citoyens âgés de 20 ans, qui ont le droit de vote.

Depuis 1919, date de la première votation dans un canton roman (Neuchâtel) il y eut 51 votations semblables dans les cantons. Toutes eurent une issue négative jusqu'en 1959. Depuis 1959, il y eut en tout 15 votations positives dans les cantons. En dehors de celles-ci, il y en eut d'autres dont les résultats furent négatifs.

Actuellement, la situation est la suivante:

- sur le plan fédéral: pas de droits politiques pour les femmes,
- dans 9 cantons, les femmes ont des droits politiques cantonaux et communaux;
- dans 4 cantons, les femmes ont des droits politiques dans les communes, mais pas dans toutes les communes.

Le 7 février 1971 aura lieu pour la seconde fois une votation fédérale sur l'opportunité d'accorder aux femmes des droits politiques sur le plan fédéral (les cantons ne seront pas touchés par cette votation, ils décident d'une façon autonome). Si l'issue de cette votation devait à nouveau être négative, l'égalité politique serait à nouveau reportée pour des années, non seulement sur le plan fédéral, mais également dans les cantons qui n'ont pas accordé à ce jour les droits politiques aux femmes.

"Il est tout à fait absurde que l'on se batte encore si farouchement pour un objectif qui, depuis quelque temps, est précisément remis en question à l'étranger".

C'est ce qu'écrit une certaine Mélanie Froh dans la "Neue Zürcher Zeitung" en parlant des efforts que font des femmes et des hommes pour accorder enfin l'égalité politique à l'élément féminin adulte de la population de la plus vieille démocratie. Et plus loin elle prétend que justement des femmes étrangères auraient reconnu que "l'activité politique ne sied pas à la plupart des femmes".

../

C'est ce que les femmes de l'Helvétie, dans leur majorité, ne croient cependant pas. C'est ainsi que lorsqu'on leur demande leur avis, à Mesocco, dans les Grisons, plus de femmes se décidèrent en faveur des droits de gestion dans la commune et non contre. Les généreux chevaliers, qui avaient offert le choix, leur refusèrent cependant ces droits. Les différentes consultations féminines qui ont eu lieu ces dernières années dans des communes suisses et qui s'avérèrent positives ont fait quelque peu baisser la popularité des adversaires qui s'étaient cruellement trompés jusqu'alors en croyant que les femmes ne souhaitaient nullement une égalité politique.

Certes, nous n'en sommes pas encore au stade où l'élément féminin suisse pourrait être au Parlement fédéral. C'est en février que les hommes suisses auront à nouveau à se prononcer sur l'opportunité de faire participer leur "meilleure moitié" aux décisions en matière fédérale. L'issue de la votation est donc encore totalement incertaine. Les partisans de l'égalité politique des femmes ont pu pratiquer en divers endroits des brèches appréciables dans le front des adversaires. Dans la partie du pays d'expression française et italienne, les femmes jouissent déjà du droit de vote et d'élection. Mais dans certains cantons alémaniques aussi, les femmes ont vu leur maturité politique reconnue. A Zurich, la plus grande ville de Suisse, une femme siège au sein de son Conseil Exécutif. La participation politique féminine est reconnue et appréciée partout où elle est déjà possible. Mais il reste toujours des irréductibles -ils seraient même représentés au gouvernement fédéral- qui voient en la femme une petite "bobonne", bien brave et un peu sotte et qui souhaitent la maintenir ainsi.

Un Etat hautement industrialisé comme la Suisse, peut-il encore se le permettre ?

Janette BRUTELLE-DUBA

-:-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

C) ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT
FORMATION ET ELABORATION POLITIQUE

/PROGRAMME DU PARTI

En exécution des décisions du Congrès d'Epinay, les"responsables sectoriels" ont entrepris la préparation du Programme du Parti.

Il a été demandé à chacun d'eux d'établir pour le 15 janvier 1970, avec le concours des commissions qu'ils animent, un document assez bref mais précis qui énumère les objectifs à atteindre et les moyens de les viser.

Ces documents sont établis à partir du programme immédiat élaboré l'an passé en vérifiant l'effet que peuvent avoir sur son contenu, le développement de la législation, le déroulement des évènements et, surtout, le Plan d'Action socialiste.

Ce dernier peut provoquer en effet l'abandon de certaines propositions et rend nécessaire l'étude de propositions nouvelles dans des domaines peu explorés ou trop vite abordés par le passé.

Seront insérés dans ces propositions programmatiques les premiers résultats des travaux effectués par la Direction des Etudes socialistes.

Les conséquences économiques et financières des choix proposés et des moyens retenus seront examinées dans les prochaines semaines à la Commission des Affaires Economiques animée par André BOULLOCHE. Un débat technique s'instaurera alors entre les "secteurs dépensiers" et "les préposés à la croissance équilibrée" de manière à chiffrer notre politique et prouver ainsi que, refusant toute démagogie, nous nous sommes assurés que nous pourrions tenir nos engagements.

Le calendrier de cet importat travail a été établi de façon que les militants puissent engager le vaste débat démocratique que ce sujet appelle dès fin 1971.

Fondation Jean Jaurès

/ PLAN D'ACTION RURAL

Au Congrès d'EPINAY, sur proposition de notre camarade MORA (Gironde), a été voté à l'unanimité la décision d'établir pour le prochain Congrès un "Plan d'Action Socialiste en milieu rural".

La rédaction de ce Plan d'Action, pour être conforme à son titre, doit préciser la stratégie socialiste tant en matière agricole proprement dite que dans tous les domaines dont l'évolution affecte le sort d'un secteur d'activités chaque jour plus étroitement inséré dans le contexte économique général, sans négliger en particulier les rapports réciproques qui s'établissent entre l'agriculture et l'aménagement du territoire d'une part, entre l'une et l'autre, et l'Europe d'autre part.

C'est pourquoi, d'ici février, un groupe de travail ad hoc va fonctionner, comprenant les membres de la Commission agricole du Parti, mais élargi aux spécialistes des problèmes connexes rapidement évoqués plus haut. Les camarades qui souhaiteraient être associés à ce travail et qui n'ont pas encore reçu de convocations sur ce sujet sont priés de prendre contact avec le siège du Parti en libellant ainsi leur adresse:

COMMISSION PLAN D'ACTION SOCIALISTE EN MILIEU RURAL

aux bons soins de Denis CEPEDE

12, Cité Malesherbes - PARIS 9°

Cette Commission va effectuer son travail de réflexion et de propositions d'ici la fin février. Puis un comité de rédaction du projet de Plan d'Action Socialiste en milieu rural sera constitué pour que le Parti soit saisi d'un projet de texte à la fin du mois d'avril 1971.

L'opportunité de tenir une assemblée nationale agricole dans les jours qui précéderont le prochain Congrès ordinaire est actuellement à l'étude.

Denis CEPEDE

Secrétaire National

D)LES DÉPLACEMENTS D'Alain SAVARY

JEUDI 14 JANVIER 1971	- Discussion, Ecole des Hautes Etudes Commerciales
MERCREDI 20 JANVIER 1971	- Dîner-débat organisé par le Centre Chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français
SAMEDI 23 JANVIER 1971	- réunions à Béthoncourt et Audincourt (Doubs)
DIMANCHE 24 JANVIER 1971	- Colloque des Cercles Jean JAURES à CACHAN

-:-

JEUDI 11 FEVRIER 1971	- réunion de militants à CLUZES (Haute-Savoie)
DIMANCHE 21 FEVRIER 1971	- réunion des élus socialistes à CARBONNE (Haute-Garonne)
LUNDI 22 FEVRIER 1971	- réception par la presse parlementaire.

-:-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

E) communiqués

CONFERENCE DE PRESSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE 21 JANVIER 1971

DECLARATION DU SECRETARIAT DU PARTI /

La Conférence de presse donnée par le Président de la République le 21 janvier pas plus que les précédentes n'aura contribué à donner des informations précises et nouvelles sur la politique du gouvernement où ses intentions.

Une discrétion optimiste de la situation économique a été faite avec complaisance. Mais elle ne saurait faire oublier - et le Président de la République a dû lui-même en convenir - la réalité du chômage, qui ne cesse d'augmenter et de la hausse des prix, plus sensible encore au cours des dernières semaines.

Dans le domaine de la politique internationale, le Président de la République a surtout parlé de la construction de l'Europe. Assurément les termes, le ton, confirment et accentuent un changement sensible par rapport à la politique suivie par le Général De Gaulle. Cependant, en ce qui concerne les pouvoirs du Parlement Européen comme la réalisation de l'Union Economique et Monétaire, des précautions oratoires ont été multipliées. De même, la volonté de maintenir la règle de l'unanimité au Conseil des Ministres a été affirmée. Il est manifeste que le Président de la République a voulu tout à la fois adopter une attitude moins rigide que son prédecesseur et se ménager la possibilité d'atermoyer.

Cette attitude est sans aucun doute le reflet des divergences au sein de la majorité. Au sujet des élections municipales, le Président de la République s'est borné somme toute à reprendre les formules usées sur le caractère"apolitique" de cette consultation. Toute élection au suffrage universel a un caractère politique. Les hommes de la majorité montrent qu'ils ne l'ignorent pas.

-:-

RESOLUTION ADOPTEE PAR LE COMITE DIRECTEUR DU PARTI LE 9 JANVIER 1971

La vague de froid vient de confirmer que la société actuelle est extrêmement complexe et que son fonctionnement doit être ordonné avec soin. En quelques heures, des villages ont été isolées, des villes encombrées et des routes bloquées sans que rien n'ait été prévu pour y remédier. Cette situation a été aggravée par la carence gouvernementale: dans de nombreux cas, l'intervention des pouvoirs publics a été tardive et le manque de moyens mis en oeuvre flagrant.

Plus que jamais, apparaît la nécessité de donner la priorité aux équipements collectifs mais ce n'est malheursement pas dans cette voie que le gouvernement oriente les travaux du VIème Plan.

Le Parti Socialiste tient à saluer la conscience professionnelle manifestée par les cheminots et par le personnel des administrations locales qui rend ridicules les attaques portées naguère par le Ministre CHALANDON contre les services publics et souligne l'erreur fondamentale que constitue le transfert des tâches d'intérêt général à des firmes privées.

Une autre leçon doit être tirée: en ces circonstances, les élus locaux et départementaux ont montré qu'ils n'étaient pas seulement les interprètes vigilants des intérêts de la population mais aussi les mieux placés pour organiser la vie collective, démontrant la supériorité des mécanismes démocratiques sur les pratiques technocratiques.

Enfin, considérant que le froid a aggravé sérieusement la situation des personnes âgées, le Parti Socialiste demande le versement d'une indemnité exceptionnelle aux retraités et aux allocataires du Fonds National de Solidarité.

-:-

Fondation Jean-Jaurès

COMMUNIQUES DU BUREAU DU PARTI : (3 février 1971)

* Sur la situation au TCHAD /

"Une fois de plus des jeunes français viennent de tomber au cours des opérations militaires engagées au TCHAD, ce qui porte à 33 le nombre des militaires français qui y sont tués depuis le 15 mars 1969.

Rien ne saurait justifier l'intervention de la France dans un conflit dont on ne peut contester qu'il est une guerre civile. Le rappel des troupes françaises engagées au TCHAD, plusieurs fois annoncé par le Gouvernement, est toujours renvoyé à plus tard.

Le Parti Socialiste condamne cette intervention qui a été décidée sans consultation du Parlement, et il donne mandat au Groupe Parlementaire socialiste pour demander l'ouverture d'un débat devant les assemblées".

o
o o

* Sur la situation au LAOS /

Des unités de l'armée sud-vietnamienne ont pénétré au LAOS. Elles ont l'appui de l'aviation américaine, qui, depuis longtemps dejà, a soumis ce pays à des bombardements intenses.

Ce nouvel engagement confirme:

1.- Que l'extension des opérations de guerre au Cambodge n'a pas atteint les objectifs que lui avaient assignés les envahisseurs. Cet échec entraîne une nouvelle et dangereuse escalade, dont le Parti Socialiste avait signalé le danger lors de l'intervention américaine au Cambodge.

2.- Que la politique de "vietnamisation", et le retrait d'une partie des troupes américaines engagées au Vietnam n'ont d'autre but que d'éviter un renforcement aux Etats-Unis de l'opposition à la guerre. Celle-ci se prolonge et s'étend après une simple redistribution des tâches entre armée sud-vietnamienne et armée américaine.

Pour que s'engage enfin une véritable négociation, il est nécessaire que le Gouvernement des Etats-Unis annonce son intention de procéder, après la conclusion d'un accord politique, au retrait de toutes ses forces militaires.

Le Parti Socialiste estime que le rétablissement de la Paix serait facilité par un engagement de tous les pays du Sud-Est asiatique de ne participer à aucune alliance militaire avec les puissances étrangères à cette zone.

o
o o

COMMUNIQUE DU BUREAU DU PARTI DU 17 FEVRIER 1971 /

Le Bureau du Parti Socialiste approuve la déclaration faite par Alain SAVARY sur les violences policières et les arrestations arbitraires qui se multiplient à l'approche des élections municipales. Il est temps de faire toute la lumière sur les manipulations politiques et sur les provocations qui sont à l'origine des derniers incidents. En premier lieu la vérité doit être établie sur les conditions dans lesquelles Gilles GUIOT a été interpellé et jugé.

Le Bureau du Parti Socialiste appelle la population parisienne à participer au meeting organisé le JEUDI 18 FEVRIER à 18 heures à la Bourse du Travail, à l'appel de la F.E.N., de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves et de la Ligue des Droits de l'Homme, pour exiger la libération de Gilles GUIOT et le respect des droits individuels.

o

o o

Coll. Fondation Jean Jaurès

F)

COMMEMORATION POUR LE CENTENAIRE DE LA COMMUNE

/ Rectificatif

Dans le "Bulletin Intérieur" N° 18 de novembre 1970, deux erreurs ont été commises aux pages 27 et 28. Nous vous prions de nous en excuser et de bien vouloir rectifier :

Il s'agit de BELLE-ISLE dans le Morbihan et non pas dans les Côtes-du-Nord et de ST BRIEUC dans les Côtes-du Nord et non pas dans la Creuse.

-:-

Un camarade du Pas-de-Calais, Robert SOUDANT, nous a fait le plaisir de nous communiquer une nouvelle liste de Communards que nous publions ci-dessous. Nous l'en remercions.

Il s'agit de leur lieu de naissance:

AUDE	CHALABRE - Charles AMOUROUX - 24.12.1843
CALVADOS	CAEN - Charles LONGUET
CHER	BOURGES - Charles Ferdinand GAMBON - 19.3.1920 VIERZON - Félix PYAT - 4.10.1810
COTE D'OR	DIJON - Gustave TRIDON (1841)
COTES-du-NORD	DINAN - Charles BESLAY - 4.7.1795
CORSE	CORTE - Paschal GROUSSET - 7.4.1844
DOUBS	ORNANS - Gustave COURBET - 10.6.1819
EURE-et-LOIRE	DREUX - Louis Charles DELESCLUZE - 2.10.1809
FINISTERE	BREST - Louis Jean PINDY (1840)
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE - Henri FORTUNE REVEL - Augustin AVIAL (1840)
GIRONDE	BORDEAUX - Dominique REGERE - 15.4.1826
HERAULT	BEZIERS - Paul RASTOUL
LOIR-et-CHER	PLESSIS-DORIN - Louis CHALAIN - 10.1.1845
HAUTE-LOIRE	LE PUY - Jules VALLES - 11.6.1833
LOT	FIGEAC - Baptiste DESCAMPS - 28.8.1834
LOT-et-GARONNE	LEVIGNAC - Léo MELLIET

../

Coll. Fondation Jean-Jaurès

MAINE-et-LOIRE	ANGERS - Gustave LE FRANCAIS - 28.1.1826
MORBIHAN	LORIENT - Frédéric COURNET (1839)
MOSELLE	DIEUZE - Arthur ARNOULD - 13.2.1830
NORD	ROUBAIX - Adolphe ASSI VALENCIENNES - Alexis TRINQUET
HAUTS-de-SEINE	BOULOGNE-sur-SEINE - Jean Baptiste CLEMENT - 31.5.1837
RHONE	DENISE - Auguste VERMOREL (1841)
SEINE	PARIS - Théophile FERRE (fusillé à SATORY le 28.11.71) - Gustave CLUSERET - 13.6.1823 - Gustave FLOURENS - 4.8.1838 tué au combat à CHATOU le 2.4.71.
SAONE-et-LOIRE	CLUNY - Pierre VESINIER (1826)
TARN-et-GARONNE	MONTAUBAN - François JOURDE
VAR	DRAGUIGNAN - Auguste SERALLIER - 17.7.1840
VENDEE	FONTENAY - Jules ALLIS - 8.9.1818
YONNE	TONNERRE - Eugène PROTOT (1839)

-:-

La première manifestation organisée par le Comité National pour la Commémoration du Centenaire de la Commune de Paris aura lieu le 18 MARS 1971. C'est le 18 mars 1971 que la Commune de Paris a été proclamée.

Les élections municipales (14 et 21 mars 1971) ont rendu malaisée la préparation des Cérémonies par nos Camarades de Paris, de la banlieue parisienne et de province. Il nous paraît cependant indispensable que la province s'associe, suivant les modalités que nos fédérations détermineront elles-mêmes, à la célébration du Centenaire, en liaison avec les Organisations membres du Comité National, suivantes : ATELIER REPUBLICAIN - CERCLE D'ETUDES MONTAIGNE - C.F.D.T. - C.G.T.-F.O.- C.I.R. - FEDERATION ANARCHISTE - F.E.N. - GRANDE LOGE DE FRANCE - GRAND ORIENT DE FRANCE - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME- M.A.R.C. - OBJECTIF 72 - O.C.I. - PARTI SOCIALISTE - RADICAUX DE PARIS - CERCLES JEAN JAURES - CLUB LOUISE MICHEL - C.E.D.E.P.

Dans le N° 18 de novembre 70 du "Bulletin Intérieur", nous avions donné pour la province les localités par départements des mouvements et soulèvements qui s'y produisirent dans le but d'aider la Commune de Paris.

Nous donnons aujourd'hui une liste des Communards les plus connus avec leur lieu de naissance.

Il serait souhaitable que les Fédérations s'en inspirent et que des maires, socialistes ou sympathisants, organisent des manifestations.

Merci aux Fédérations du Lot-et-Garonne et de l'Ariège pour avoir déjà mis en place leur dispositif en vue de la célébration de ce Centenaire !

Nous attendons des nouvelles des autres Fédérations et nous demandons instamment à nos Camarades maires de grandes villes, dans lesquelles se sont déroulées insurrections et manifestations, de célébrer dignement le Centenaire.

Jacques ENOCK
Président du Comité National
Secrétaire du Parti Socialiste .

Cercle Jean Jaurès

G) LA VIE DU PARTI

Les Sections et les Fédérations, après avoir consacré le mois de février à la préparation des Elections municipales, doivent mettre à profit cette campagne pour accentuer la propagande et le recrutement du Parti.

Les dispositions prises au Conseil National de BONDY concernant la tactique du Parti aux élections municipales ont été respectées dans la presque totalité des Fédérations.

Sur les 192 villes de plus de 30.000 habitants, où la loi électorale nous impose des listes bloquées, des accords ont été conclus dans 123 villes avec le P.C.F., dans le cadre de "l'Union de la Gauche".

Dans les autres villes, des listes ont été établies, conformément aux décisions du Conseil National de BONDY.

Quelques difficultés, très rares il est vrai, ont surgi dans certaines localités où des membres du Parti ont constitué des listes avec des U.D.R. ou d'autres membres de la majorité.

Le Bureau du Parti, par délégation du Comité Directeur et le Comité Directeur, au cours des réunions des 30 janvier et 27 février 1971, ont été amenés à dissoudre les sections de:NIMES (Gard), SARCELLES (Val d'Oise), LE BOUSCAT (Gironde).

D'autre part, le Comité Directeur, réuni le 27 janvier 1971, après avoir procédé à une étude d'ensemble, a pris les décisions suivantes:

1.- approuve la dissolution de la section du Bouscat (Gironde);

- mandate le Secrétariat pour demander des explications à André LABARRERE sur les conditions de la constitution de sa liste à PAU.

2.- délègue ses pouvoirs au Bureau pour appliquer l'article 78, 2ème alinéa des Statuts, à l'égard des membres exclus de la section de Grenoble.

3.- Saisit le Bureau des situations:

- d'ALES (Gard)
- de NANCY (Meurthe-et-Moselle)
- de NICE (Alpes-Maritimes
- des quelques cas d'indiscipline caractérisée.

4.- N'approuve pas et n'entérine pas les conditions de désignation des candidats dans la Fédération de Paris. (Ce texte présenté par le Premier Secrétaire a obtenu 19 voix. Le texte présenté par Gérard JAQUET :"Le Comité Directeur, dans un souci d'apaisement, accepte et entérine les désignations des candidats dans la Fédération de Paris, mais considère qu'il ne s'agit pas d'un précédent", a recueilli 5 voix. Il y a eu 2 abstentions).

../

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Au lendemain des élections municipales, un groupe de travail sera chargé d'étudier le fonctionnement de la Fédération de Paris (Ce texte a été adopté par 16 voix pour, et 11 voix contre).

Pour l'ensemble des Fédérations, un groupe de travail sera chargé d'étudier la conformité des statuts fédéraux et des statuts nationaux (décision unanime).

A ce sujet, nous rappelons les circulaires N° 3 du 9 septembre 1969 et N° 9 du 21 octobre 1969, par lesquelles nous demandions aux secrétaires fédéraux de bien vouloir nous adresser un exemplaire des statuts votés dans les Fédérations.

-:-

Le Bureau du Parti réuni le 3 mars 1971, agissant par délégation du Comité Directeur, après avoir entendu le responsable de la Commission Nationale des Conflits conformément à l'article 78 des statuts a pris la décision d'exclure plusieurs camarades de la section de GRENOBLE . Cette décision vise les citoyens:

POULTRINIEZ Emile
GRANGE Marcel
HUGUES Maurice
COMMUNAL Jean-Louis
CIALDELLA Aimé
LACHAUD Jean
MOLINIER Eugène
NOLF Daniel
VACHER Huguette

qui se sont présentés sur une une liste n'ayant pas eu l'agrément de la section de GRENOBLE.

-:-

/ RAPPEL DES CIRCULAIRES /

Circulaire N° 88 du 4 février 1971 d'Ernest CAZELLES invitant les Secrétaires fédéraux à bien vouloir nous retourner de toute urgence le questionnaire concernant les villes de plus de 30.000 habitants.

D'autre part, le soir du premier tour des élections municipales, une permanence du Secrétariat National sera établie à la Cité Malesherbes à partir de 19 heures où les Secrétaires Fédéraux pourront nous communiquer les résultats en appelant 878.40.73 et 878.42.84

Nous comptons sur vous.

Merci !

Ernest CAZELLES
Secrétaire du Parti.

-:-

COMMISSION FÉDÉRALE DES CONFLITS

SECTION d'AULNAY-sous-BOIS, CONTRE :

MARTY Jean
LENGLART Georges
CHAPEL Michel
DUTRINUS Paul
PAILLARSE André
LOVICHI Angelin

-:-

- S E N T E N C E -

La Commission Fédérale des Conflits dans sa séance du 8 décembre 1970 faisant suite aux séances des 16 novembre et 22 novembre 1970,

CONSIDERANT la lettre du 12 novembre 1970 de la C.A. de la section d'Aulnay-sous-Bois déposant une demande de contrôle contre :

MARTY Jean
LENGLART Georges
CHAPEL Michel
DUTRINUS Paul
PAILLARSE André
LOVICHI Angelin

membres de la section d'Aulnay ;

CONSIDERANT que cette demande est fondée sur les faits suivants:

- publication dans l'"Echo du Raincy-Villemonble" des 30 octobre 1970 et 12 novembre 1970, dans la rubrique: Aulnay-sous-Bois, d'articles annonçant la constitution d'une section d'Aulnay-sous-Bois du Parti de la Démocratie Socialiste,à la date du 22.10.70 et fournissant la composition du Bureau de cette section dont toutes les personnes citées ci-dessus sont membres.

- publication d'articles similaires dans le périodique du P.D.S. "La Nation Socialiste" de novembre 1970.

CONSIDERANT que cette attitude publique des personnes sus-nommées les met en contravention avec l'article 3 du chapitre I des statuts nationaux et se fondant sur l'article 65 du chapitre V des mêmes statuts;

PAR CES MOTIFS

La Commission Fédérale des Conflits prononce l'exclusion définitive de :

Jean MARTY - Georges LENGLART - Michel CHAPEL - Paul DUTRINUS - André PAILLARSE - Angelin LOVICHI -

à compter du 22 octobre 1970.

Pour la Commission Fédérale des Conflits
Le Président:
Georges GUEU

H) COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS ASSOCIÉES

F O R M A T I O N

Dans un récent numéro du "BULLETIN INTERIEUR", nous avons signalé que l'Office Universitaire de Recherche Socialiste avait entrepris la publication de trois cycles d'études par correspondance consacrés à :

1.- L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

2.- LES ETUDES ECONOMIQUES

3.- L'ETUDE DES DOCTRINES

D'ores et déjà, selon les cycles, un grand nombre d'études ont déjà été publiées.

Les militants, membres adhérents de l'O.U.R.S., en sont automatiquement destinataires.

Les militants non membres de l'O.U.R.S. peuvent les recevoir moyennant un abonnement de 20 francs. Pour cette somme, il leur sera adressé l'ensemble des études déjà parues ou à paraître.

L'O.U.R.S. a pris ses dispositions pour assurer la publication des cinquantes études que comportent les trois cycles d'ici la fin de l'année 1971.

Denis CEPEDE
Secrétaire National

Coll. Fondation Jean-Jaurès

(1) PROGRAMME DES COURS DE L'O.U.R.S.

-:-

SOMMAIRE

1er cycle : HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER ET SOCIALISTE

1. De l'esclavage au salariat.
2. Les précurseurs;
   Les utopistes;
   Le Mouvement social de 1830 à 1848.
3. La révolution de 1848.
4. Le Manifeste (Karl MARX);
   La Première Internationale.
5. La Commune
6. La naissance de la IIème Internationale.
7. Le mouvement socialiste en France jusqu'à l'unité.
8. Le mouvement syndical avant et après la Charte d'Amiens.
9. Les mouvements coopératif et mutualiste.
10. Le 1er Mai.
11. Evolution du socialisme en France de 1905 à 1920.
12. Le mouvement socialiste sur le plan international;
    L'Internationale ouvrière socialiste.
13. La Révolution russe: l'Internationale communiste.
14. Le Congrès de Tours.
15. La vie de l'Internationale communiste: LENINE, TROTSKY, STALINE:
    les scissions, le trotskysme, etc...
16. Le Front Populaire en France.
17. La lutte contre l'hitlérisme et le fascisme;
    Le Mouvement ouvrier dans la guerre 1939-1945.
18. Le mouvement ouvrier dans le monde depuis 1945.

-:-

2ème cycle: ETUDES ECONOMIQUES

1. Les caractéristiques fondamentales du mode de production capitaliste;
   Le capitalisme libéral.
2. Le capitalisme monopoliste.
3. L'impérialisme économique.
4. Le rôle économique de l'Etat.
   La planification et le marché.
5. Valeurs et prix. La productivité.
6. Les revenus : a) le salaire;
   b) le profit.
7. Les revenus: c) l'intérêt;
   d) la rente foncière;
   e) le revenu des travailleurs indépendants.

../

Coll. Fondation Jean Jaurès